

CONGRÈS ANNUEL HORTIS  
**DU 15 AU 17**  
**OCTOBRE 2020**  
GRAVELINES À HUIS-CLOS

**La nature,  
levier de  
résilience  
des sites  
et paysages  
industriels**

  
**Hortis**  
Les responsables  
d'espaces nature en ville

[www.hortis.fr](http://www.hortis.fr)

HORTIS - HORS SÉRIE 77 - 25 €

  
Gravelines

Dunkerque   
Grand Littoral  
COMMUNAUTÉ URBAINE

CONGRÈS  
CO-ORGANISÉ  
AVEC







## RENATURATION, CRÉER DES FORÊTS URBAINES AVEC LA MÉTHODE MIYAWAKI

Nicolas de BRABANDÈRE – Urban Forests, Belgique.



RÉALISATION PAR URBAN FORESTS SUR UN SITE INDUSTRIEL À GONDREVILLE EN FRANCE POUR LE COMPTE DE GSE

La renaturation des sites industriels est un challenge à de nombreux égards. Comment allier le développement économique au maintien d'un cadre naturel agréable ? Comment s'assurer que les infrastructures industrielles soient bien acceptées par les riverains et les travailleurs ? Comment maintenir la biodiversité, les équilibres écologiques, une bonne qualité environnementale et l'intérêt paysager des sites où les sites industriels sont implantés ?

Les opérations industrielles ont trop souvent la mauvaise habitude d'accorder un intérêt très limité au maintien d'un environnement naturel de qualité. Les travaux de terrassement perturbent tout l'espace. Les sols sont remaniés, mis à nu, la végétation est supprimée, l'eau est drainée, la terre est asséchée. Les conséquences sont immédiatement perceptibles, souvent de façon

négative, particulièrement pour les riverains qui voient leur cadre de vie se dégrader. De nombreux organismes vivants perdent aussi leur habitat.

Mais pourquoi donc devrait-on se soucier de l'écologie ? Il semble raisonnable de penser que le maintien ou l'amélioration des équilibres écologiques qui régissent les cycles de l'eau, du sol, de la biodiversité, de la santé, donne plus de sens encore à l'activité économique. Cela amplifie l'impact économique plutôt que de l'opposer. Il s'agit d'agir positivement. Qui ne voudrait pas d'un cadre naturel apaisant, d'un beau paysage, de la possibilité d'un moment de détente dans une belle nature ? C'est encore une façon d'assurer le bien-être des travailleurs et des riverains, de régénérer les sols, de vivre dans un espace de biodiversité, d'assurer notre santé physique et mentale, ou tout simplement de garantir un espace de vie agréable.

Comment faire alors pour que l'écologie devienne un pilier du développement économique ? Il existe de multiples solutions. Un cas particulier est la création de forêt urbaine créée de façon participative. Cette proposition est soutenue par Urban Forests, une entreprise créée en 2016 par Nicolas de Brabandère, biologiste et naturaliste.

Cette solution consiste à recréer de magnifiques micro-forêts, très résilientes et nécessitant peu d'entretien. L'entreprise sélectionne les espèces natives les mieux adaptées au contexte local, dans le but de recréer une forêt dense, à étages, qui soit un habitat fantastique pour la biodiversité, tout en s'intégrant bien au contexte du site en question. Une zone de pleine terre, sans réseau souterrain, de minimum 100 m<sup>2</sup>, est suffisante pour renaturer un site industriel de cette manière. Plus que la réalisation proprement dite, Urban

Forests propose aussi un volet participatif. Les employés et les riverains ont la possibilité de participer à la plantation des arbres sous forme d'un événement convivial sur une demi-journée. L'équipe d'Urban Forests présente le projet, raconte le processus et accompagne sa réussite par une communication positive.

Enfin, il y a lieu de se demander comment il est possible de s'assurer que cette démarche fonctionne bien. L'expérience montre qu'un ensemble de facteurs sont nécessaires et complémentaires pour y arriver. Il faut d'abord avoir l'envie d'agir autrement, en soutenant activement une vision dans ce sens avec des ressources à disposition. Il est également recommandé d'identifier une personne « contact » qui va mettre en œuvre le projet avec l'accord de la direction. Et bien sûr, de veiller sur la micro-forêt les deux premières années principalement, le temps que la forêt devienne complètement autonome.